

L'eugénisme, une récurrence transculturelle

Eugenics, a transcultural recurrence

par Jacques BATTIN*

*« Le but secret de l'histoire, sa motivation profonde,
n'est-ce pas l'explication de la contemporanéité ? »*

Fernand Braudel

Étymologiquement eugénisme vient du grec, eu, comme Eve : bon ; genos : naissance ; donc les bien nés, les bons gènes. Le terme *eugenics* a été créé en 1883 par sir Francis Galton (1822-1911) pour remplacer celui de naticulture ou de viriculture au relent trop agricole, alors que celui de puériculture a subsisté. C'est l'ensemble des méthodes et pratiques visant à intervenir sur le patrimoine génétique de l'espèce humaine dans le but d'un idéal déterminé. Qu'il soit le résultat d'une politique délibérée d'un État ou le choix de futurs parents ayant une exigence de l'enfant, sinon parfait, du moins indemne de défauts génétiques.

Galton fut indéniablement un pionnier dans le domaine de l'hérédité¹ ; on a longtemps parlé des lois de Galton-Naudin et Mendel et en 1865 il publiait un livre sur l'hérédité du génie, qui mérite d'être lu. En s'appuyant sur la sélection naturelle qui privilégie les mutations favorables, théorie émise par son cousin Charles Darwin, Galton prétendait qu'il faudrait régler les

Séance du 18 novembre 2022

* battinjacques@gmail.com

unions humaines, de façon à obtenir le plus grand nombre d'individus aptes à composer la société considérée comme la meilleure (définition de 1904). De là à empêcher les individus considérés comme « tarés » ou « dégénérés » de se reproduire, la voie était ouverte à de fâcheuses dérives.

Ce concept de régénérescence de l'espèce humaine est une idéologie faussement scientifique, au sens où l'entend Georges Canguilhem². Mais, en raison de la mentalité « décadentiste » de la fin du XIX^e siècle, elle fut largement acceptée par la communauté scientifique, y compris par des prix Nobel français³.

Elle entraîna au XX^e siècle des lois de stérilisation aux États-Unis et en Scandinavie précédant celles adoptées par l'Allemagne nazie conduisant celle-ci sur la pente fatale de l'euthanasie des handicapés et des génocides perpétrés au nom de cette autre idéologie qu'était la suprématie raciale des Aryens.

Dans son livre publié en 1997 « *Le bien et le mal* » le philosophe de la violence guerrière, André Glucksmann, a osé écrire « Hitler, c'est moi », pour faire comprendre que l'Angleterre, les États-Unis, la Scandinavie, la France et l'Allemagne ont été des fabriques d'idéologie et que le nazisme a intégré tout un courant d'idées mêlant à l'eugénisme, l'anthropologie sociale et le racisme, le darwinisme social et l'hygiénisme⁴.

Quoiqu'il en coûte d'affronter l'eugénisme qui apparaît aujourd'hui une aberration coupable de conduites criminelles, il appartient à l'histoire de la médecine et de la génétique, et l'on ne peut en faire l'économie, d'autant que c'est un archétype transculturel qui remonte aux philosophes et médecins de l'Antiquité grecque et qu'il est toujours susceptible de reparaître sous une forme ou une autre.

Ne pas se voiler la face est donc une exigence intellectuelle, qui m'a poussé à tenter de comprendre, moi, fils de résistant dénoncé et déporté en 1942 à Buchenwald, où le 11 avril 1945, après nous avoir annoncé, cette fois en français, sa joie d'être libéré par la 3^e armée du général américain George Patton, il décédait de la tuberculose, qui fit tant de ravages dans les camps de la mort. Par la suite, je fis un livre sur le problème métaphysique du mal pour essayer de comprendre son origine en compulsant théologiens, philosophes et écrivains⁵.

L'ancien eugénisme

L'eugénisme d'État dans l'antiquité grecque

À Lacédémone, il était mis en pratique. Nous savons, grâce à Plutarque, qui a écrit *La vie de Lycurgue*⁶, le législateur spartiate, que cette cité guerrière

sélectionnait les plus aptes à être des soldats en éliminant « les malvenus et les difformes qui étaient envoyés dans un précipice du Taygète », car on estimait « qu'il valait mieux pour eux-mêmes et pour l'État de ne pas les laisser vivre, quand ils étaient mal doués dès la naissance en santé et en force. » L'individu était donc sacrifié au profit de la cité, de la raison d'État.

Qu'en était-il à Athènes qui a modelé la civilisation occidentale ? Platon, le disciple de Socrate, appartenait à une famille de politiques. Il énonce dans son *Dialogue sur la république*⁷ une conception utopique d'une république idéale « où, le plus souvent possible, l'élite des hommes devrait avoir commerce avec l'élite des femmes et au contraire, les sujets inférieurs le plus rarement possible. Les rejetons des premiers seraient élevés aux frais de l'État, et non les autres, si l'on veut maintenir au troupeau toute son excellence. Les magistrats doivent être les seuls dans le secret de ces mesures, pour éviter le plus possible des désordres. Nous nous en remettons aux magistrats pour qu'ils maintiennent autant que possible le même nombre de citoyens, en tenant compte des guerres, des maladies et autres accidents de ce genre et que notre État, autant qu'il se pourra, ne s'agrandisse ou ne diminue. Il faudra organiser d'ingénieux tirages au sort, afin que les sujets inférieurs rejettent la responsabilité de chaque union sur la fortune et non sur les magistrats... » Curieuse conception d'une cité juste, mais pour Platon la justice ne signifie pas équité. La démocratie athénienne n'en était pas vraiment une, mais plutôt une oligarchie.

L'utopie platonicienne deviendra réalité avec les « haras humains » des nazis pour sélectionner de purs Aryens. Elle surgira à nouveau après la deuxième guerre mondiale avec la banque de sperme de prix Nobel, à l'origine d'une centaine d'enfants.

Soranos d'Éphèse, médecin des empereurs antonins au 1^{er} siècle apr. J.-C., dans son traité de gynécologie-obstétrique⁸, le premier du genre, et destiné principalement aux sages-femmes, leur demandait de s'assurer « si le nouveau-né vaut la peine ou non qu'on l'élève, s'il s'est mis à vagir avec la vigueur convenable...vérifier la bonne constitution de toutes les parties du corps, des membres, des organes des sens et de la libre circulation des orifices... »

Ainsi, dès l'Antiquité, puis en contradiction avec le message chrétien, prévalaient les concepts d'inégalité, de sélection et d'amélioration de l'espèce humaine, à l'exemple de ce qui est pratiqué sur les plantes et les animaux depuis la révolution du néolithique. Nos mentalités sont aujourd'hui à l'opposé, puisqu'elles prônent l'égalité des droits et la solidarité envers les plus démunis.

Au siècle des Lumières

L'idée eugénique émergera à nouveau avec le discours naturaliste du siècle des Lumières. Le médecin-abbé Claude Quillet publie en vers latins *La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants* dont le style libertin lui valut de nombreuses rééditions et traductions. En 1756, C.A. Vandermonde publie un *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, où, en plus des assortiments d'âges et de caractères physiques, il recommandait le métissage par le croisement des races humaines pour les empêcher de dégénérer, à l'exemple des races animales.

François Moreau de Maupertuis (1698-1759) fut un authentique savant. Physicien et astronome, défenseur de Newton, il fut envoyé par l'Académie des sciences en Laponie pour mesurer le degré du



Fig. 1 - Maupertuis (1698-1759), astronome et un généticien précurseur.

méridien et démontrer que la terre est aplatie aux pôles (Fig. 1). Grand ami de Montesquieu qu'il fournissait en « capotes anglaises », grâce à son appartenance à la Royal Society de Londres, c'est sur la recommandation de Voltaire à Frédéric II, qu'il présida l'académie des sciences de Berlin. Il fut aussi naturaliste et un précurseur en génétique affirmant dans son livre *La Vénus physique* de 1745 le double rôle du père et de la mère dans l'hérédité⁹. Le terme de patrimoine génétique est abusif, puisque la mère participe à égalité dans l'ADN nucléaire et qu'elle est seule à transmettre l'ADN mitochondrial, un vrai patrimoine. Maupertuis eut la prescience du rôle des mutations à l'origine des espèces et des races et de la vigueur des hybrides, à l'encontre des races pures qui dégénèrent. Il réalisa les premiers arbres généalogiques et décrivit l'albinisme. S'il n'y avait eu Gregor Mendel, le moine catholique de Brno, qui, en croisant les petits pois à peau lisse et plissée, découvrit les lois de la transmission des caractères, appelés depuis gènes, il aurait été reconnu un des pères de la génétique.

En 1803, L.J.M. Robert publie un essai sur la *Mégalanthropogénésie ou l'art de faire des enfants qui deviennent des grands hommes*, suivie du meilleur mode de génération. Ces références prouvent que les idées de sélection positive et négative sont fort anciennes.

L'eugénisme aux États-Unis

Le courant eugénique, parti d'Angleterre, gagna les États-Unis où s'affirmait la suprématie des *WASP*, *White Anglo-Saxon Protestant*, exaltée lors de kermesses eugéniques où l'on concourait pour le prix du plus beau bébé, comme au salon de l'agriculture. Des fondations prestigieuses, comme Carnegie et Rockefeller y investirent des sommes considérables. La première loi de stérilisation intervint en 1907 en Indiana. En 1950, 33 États sur 50 aux États-Unis avaient édicté des lois de stérilisation dans diverses maladies, selon une liste délirante inspirée par Charles Davenport. Il n'y eut que John Haldane, généticien des populations, pour s'indigner dans son livre *Hérédité et politique*, si bien qu'il s'exila en Inde. Au total, entre 1907 et 1950, 50 193 personnes furent stérilisées aux États-Unis sous un prétexte eugénique.

L'eugénisme dans les pays scandinaves

La Suède en 1915, la Norvège en 1919, le Danemark en 1922, furent, parmi les premiers, à promulguer une loi imposant un certificat d'aptitude au mariage, en l'interdisant à toute une série de maladies héréditaires et acquises. La Norvège adopta un projet politique de programme eugéniste

en 1915, prétextant que la prévention des maladies raciales est une fonction de l'État, celui-ci devant lutter contre les facteurs socialement pernicieux par des méthodes biologiques. La Suède a stérilisé 60 000 personnes, selon le Journal *Le Monde* du 27-08-1997 et n'a aboli les lois de stérilisation qu'en 1976.

L'eugénisme en Angleterre

Le pays de Galton ne promulgua pas de lois eugéniques en raison de l'opposition très forte des syndicats. Parmi les hommes politiques, Winston Churchill, secrétaire d'État en 1910, fit la promotion de l'eugénisme et conseilla, mais en vain au Premier ministre une législation eugénique. Même les mesures encourageant la stérilisation volontaire échouèrent aux Communes en 1931. Cependant, il y eut en Angleterre, comme dans les autres pays européens, aux États-Unis et en Amérique latine des sociétés d'eugénisme. Et, il fallut attendre 1966 pour que la revue *Annals of Eugenics*, a *Journal for scientific study of social problems*, fondée en 1925, changeât son intitulé pour devenir la prestigieuse revue anglaise *Annals of Human Genetics*.

L'eugénisme en Allemagne avant et pendant le nazisme

À ses débuts, le mouvement eugénique en Allemagne fut apolitique et il y eut même des juifs parmi ses membres les plus éminents. En 1903 est fondée la société d'hygiène raciale et en 1925 la ligue allemande pour la régénération nationale. Après la défaite et l'humiliation du traité de Versailles en 1918 les mouvements nationalistes et racistes se développèrent, la crise économique faisant désigner les juifs comme boucs émissaires.

Hitler lut en prison *Les principes de l'hérédité humaine et de l'hygiène raciale* de Bauer, Fischer et Lenz qui le renforcèrent dans sa conviction que les Germains sont des Aryens, de la race des seigneurs, les surhommes annoncés par F. Nietzsche.

En 1920 et 1922 est publié un opuscule par Karl Binding, professeur de droit pénal à Leipzig et Alfred Hoche, professeur de psychiatrie à Fribourg. Le titre en dit long : « *La libéralisation de la destruction d'une vie qui ne vaut pas d'être vécue* »¹⁰ (Texte pénible à lire, alambiqué, plein de sophismes visant à donner une justification médicale et juridique à l'euthanasie des handicapés. Car, pour ces auteurs, la vie doit avoir, non un sens, mais une utilité chiffrable, la richesse de la nation allemande ne pouvant être obtenue qu'en éliminant les individus non productifs. Le bien-être de la nation transcende l'intérêt particulier du citoyen qui doit être prêt à donner sa vie au *Volk*, le peuple, promu idole nationale. C'est en germe

l'idéologie national-socialiste. Ces idées eurent une énorme influence sur le peuple allemand parce qu'elles provenaient d'universitaires chevronnés. Et cette horreur est présentée sous le prétexte hypocrite de la compassion. C'est pourquoi, il faut mettre en garde quand la compassion est invoquée dans le débat récurrent sur l'euthanasie-aide au suicide, qui rappelle trop « l'euthanasie ».

Dès son élection à la Chancellerie du Reich, Hitler qui venait d'assister au congrès d'eugénique à Copenhague promulgua les lois eugéniques allemandes le 14 juillet 1933, mais celles-ci étaient déjà en préparation sous la République de Weimar. Le but était de sélectionner de purs Aryens et d'empêcher les handicapés de se reproduire : « *Toute personne héréditairement malade doit être rendue incapable de procréer si on peut s'attendre avec une forte probabilité à ce que ses descendants soient atteints d'une tare héréditaire physique ou mentale grave.* » Il était créé un Tribunal de santé héréditaire pour la défense raciale et sociale décidant, dans des débats secrets, de la stérilisation des oligophrènes, sourds, aveugles, épileptiques, malades mentaux, malformés, alcooliques... Ce qui amena ensuite, par une pente fatale, à exterminer les handicapés, prélude au génocide des Juifs et des Tziganes.

Dans *Mein Kampf*, écrit en prison en 1924, Hitler ne faisait pas mystère de ses intentions. Il concluait les 686 pages de son manifeste en déclarant : « Un État qui, à une époque de contamination des races, veille jalousement à la conservation des meilleurs éléments de la sienne, doit devenir un jour le maître de la terre. »

En 1938, une circulaire du ministre allemand de l'Intérieur enjoignait aux médecins et dentistes de déclarer à la police l'identité de leurs clients présentant des signes de maladie héréditaire¹¹. Le 21 septembre 1939 débutait le recensement des établissements susceptibles de mettre fin « aux vies qui ne valent pas la peine d'être vécues ».

Dès 1933, des voix s'élevèrent en Allemagne contre l'euthanasie des handicapés, comme celle de l'archevêque de Münster Mgr von Gallen (1878-1946), dont l'éclat est représenté dans le film *Amen* de Costa Gavras. Ce que ne dit pas le film, c'est que l'archevêque n'échappa à la vindicte des SS de Borman qu'à l'intervention de Goebbels qui craignait des émeutes en Westphalie. Mais des dizaines de prêtres qui avaient manifesté leur indignation furent envoyés à Dachau, près de Munich, premier camp de concentration qui, dès 1933, recevait les opposants au régime. Le même prélat, dans un sermon du 3 août 1941, fustigeait le crime et « la terrible idéologie qui justifie l'extermination des innocents, permet le meurtre de

l'invalides incapable de travailler, du malade inguérissable et du vieillard. » Béatifié par Jean-Paul II, son courage a été salué également par Benoît XVI pour avoir inspiré l'encyclique « *Mit brennender Sorge* » de Pie XI en 1937 condamnant le nazisme. Le même Pie XI avait clairement condamné l'eugénisme en 1930, le nationalisme de l'Action française en 1926, tous les totalitarismes en 1937 et, pour combattre le racisme, il avait proclamé « Nous sommes tous spirituellement des Sémites. »

Il a fallu attendre plus de soixante ans pour que l'Autriche reconnût que 200 à 300 000 handicapés avaient été exterminés au nom d'une euthanasie d'inspiration eugéniste. Au procès de Nuremberg, on apprit que des médecins nazis avaient pour tâche de mettre au point des procédés de stérilisation plus expéditifs afin de repeupler les pays occidentaux avec de purs Aryens. L'épuration ethnique inaugurée par les nazis devait se renouveler dans les Balkans au cours de ce dramatique XX^e siècle.

L'eugénisme en France

Certes, il n'y eut pas de lois eugéniques en France, car les pays latins de tradition catholique étaient hostiles à tout ce qui peut contrarier la procréation et la France en particulier avait besoin de refaire ses forces démographiques après l'hécatombe de la Grande Guerre.

Mais, comme ailleurs, les lois eugéniques allemandes ont été saluées avec enthousiasme. Elles ont été citées *in extenso* dans un des premiers articles de *l'Encyclopédie médico-chirurgicale* de 1934¹². Ce chapitre relate l'évolution des idées eugéniques, les effets de l'immigration et le problème des races, les bases théoriques et cliniques de l'eugénisme positive et négative. L'intention d'ordre « hygiénique » est de « supprimer tous les facteurs qui sont malsains pour la totalité des individus. » Le grand Larousse de 1930 se réjouit des économies qui seraient ainsi mises à la disposition des familles saines et nombreuses. Une thèse bordelaise soutenue par Marchand en 1933 au laboratoire d'hygiène du Pr E. Leuret est également en faveur de l'eugénisme.

Pour comprendre ce mouvement d'idées en France, cette mentalité, il faut remonter au XIX^e siècle au comte Alexandre de Gobineau, diplomate au Moyen-Orient, qui s'interrogeait dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*¹³, paru en 1853, sur les causes de la décadence, puis de la disparition des grandes civilisations, sur les différences ethniques et les races humaines qui lui paraissent intellectuellement inégales. Richard Wagner adopta le « gobinisme » et son annonce du crépuscule des dieux. Il le considérait comme l'écrivain le plus original de son temps et il l'invita

plusieurs fois à Bayreuth. Gobineau eut plus d'influence en Allemagne qu'en France où il pâtit de son aura d'outre-Rhin.

Eugène Viollet-le-Duc, le grand architecte restaurateur de Carcassonne, Vézelay et Notre-Dame de Paris le lut, car il était intéressé par la recherche contemporaine des identités nationales revigorées par le conflit de 1870. Il publia en 1875 pour les enfants chez Hetzel *Une histoire de l'habitat humain depuis le temps préhistorique jusqu'à nos jours*, où il relie race, langue et architecture, ce qui définit une culture¹⁴. Il y met en valeur les Indo-Européens ou Aryas, c'est-à-dire les Aryens, qui, écrit-il, ont été les seuls à perfectionner leurs habitations, en somme à être aptes au progrès.

Paul Broca (Sainte-Foy-la-Grande 1824-Paris 1880). Girondin de naissance, anatomiste et chirurgien novateur, il fut le découvreur de la première localisation cérébrale concernant l'aphasie motrice qui porte son nom¹⁵. Lecteur de Darwin, grâce à la traduction que lui fit son élève Samuel Pozzi, il conçut en 1859 l'anthropologie, comme une histoire naturelle de l'homme. Il introduisit d'emblée la précision mathématique en imaginant nombre d'instruments de mesure à but craniométrique (Fig. 2).

Georges Vacher de Lapouge, d'abord juriste et procureur avant de se convertir au naturalisme et à l'anthropologie, devint un obsédé de l'indice céphalométrique, car il voulait démontrer ainsi la supériorité des dolichocéphales blonds qu'il assimilait aux Aryens en les opposant aux brachycéphales bruns. Il identifia même les héros d'Homère et de Virgile comme des dolichocéphales blonds. Malgré des cours à Montpellier publiés dans la revue *Anthropologie* et de nombreux livres où il reprend les mêmes idées, *Les sélections sociales* en 1896, *l'Aryen* en 1899, il ne parvint pas à imposer sa vision raciste de l'anthropo-sociologie et n'obtint pas de poste universitaire. Mais, dans son dernier ouvrage *Race et milieu social* paru en 1909, il prophétisait à sa manière « qu'on ne se débarrasse pas en feignant de l'ignorer d'une idée aussi puissante que celle de



Fig. 2 - Paul Broca (Sainte-Foy-la-Grande, Gironde-1824 - Paris-1880).

la mission des Aryens ; si on ne l'utilise pas, on peut être sûr qu'un autre s'en servira. »

Parmi les perroquets de la pensée unique, de tous bords, de droite comme de gauche, y compris les communistes et les anarchistes, il y eut aussi de grands scientifiques, dont deux prix Nobel français.

Le physiologiste Charles Richet (1850-1935) reçut le prix Nobel en 1913 pour sa découverte de l'anaphylaxie, à partir du venin des physalies pêchées à bord du yacht du Prince Albert 1^{er} de Monaco (Fig. 3). Fondateur et président de la société française d'eugénisme, il publia *La sélection humaine*, qui lui paraît plus rapide que la sélection naturelle en éliminant les malformés, comme les polydactylies et les fentes labiales, ce qui est injustifiable éthiquement et médicalement, car ces malformations sont curables chirurgicalement. Il dit que « pour maintenir la vigueur de l'espèce, tout ce qui est imparfait doit être anéanti. Je ne vois aucune nécessité sociale à conserver les enfants tarés... À force d'être pitoyables, nous devenons des barbares. »

Alexis Carrel (Sainte-Foy-lès-Lyon 1873-Paris 1943), chirurgien lyonnais exilé aux États-Unis pour mener ses recherches à l'institut Rockefeller de New York, a été comme Claude Bernard un génie expérimental qui lui a fait réaliser chez le chien des sutures vasculaires et des transplantations ouvrant la voie à la chirurgie des pontages artériels, périphériques et coronariens, ainsi que les transplantations d'organes et de membres. Il a initié aussi les cultures cellulaires depuis utilisées dans les greffes de peau. Il fit battre *in vitro* un cœur de poulet, bien au-delà de la longévité du volatile (Fig. 4). Prix Nobel en 1912, il revint en France pendant la Grande Guerre et soigna les blessés avec le liquide de Dakin leur évitant la gangrène (Fig. 5)¹⁶. Devenu célèbre, ses amis américains le pressèrent de publier en 1933 *L'homme cet inconnu*, qui eut un succès mondial¹⁷. Il y mêla les idées eugéniques à la mode, mais en recommandant un eugénisme volontaire sacrificiel. Par ailleurs,



Fig. 3 - Charles Richet, (Paris-1850-1935), prix Nobel de physiologie, médecine, 1916, pour la description de l'anaphylaxie. Bibliothèque de l'académie nationale de médecine.

Fig. 4 - Alexis Carrel, (Sainte-Foy-lès-Lyon 1824-Paris 1944), prix Nobel de physiologie, médecine, 1912 et ses animaux de laboratoire, caricature. Bibliothèque de l'académie nationale de médecine.



Fig. 5 - Alexis Carrel à Compiègne pendant la Grande Guerre, où il lutta contre la gangrène chez les blessés.



il demandait aux Américains d'anesthésier au préalable les condamnés à la chaise électrique, dans un but philanthropique, comme le fit Guillotin pendant la Révolution française, ce qui ne signifie pas qu'il était pour les chambres à gaz. Pétain l'avait nommé régent de la Fondation pour l'étude des problèmes humains qui fut dissoute par Pasteur Valléry-Radot et Paul Milliez, avant de devenir l'INED d'Alfred Sauvy.

Les écrits de Carrel lui furent reprochés et son procès posthume discutable, si bien que son nom fut enlevé de la faculté de médecine de Lyon. René Kuss, qui a réalisé les premières transplantations de rein, a écrit que « reprocher à Carrel d'avoir été l'initiateur des chambres à gaz est une escroquerie historique ». Toujours voué à l'opprobre, il serait temps de replacer ses propos en leur temps et de reconnaître ce qu'on lui doit.

Un troisième nom est celui d'un naturaliste très connu des médias de l'époque, Jean Rostand (1894-1977) l'expert en batraciens peuplant les étangs de Ville-d'Avray, où il résidait. Vulgarisateur de la science, plus que savant lui-même, il s'intéressa aussi à l'eugénisme d'après les titres de ses livres : *Hérédité et racisme* en 1939 ; *L'eugénique* en 1953 ; *Peut-on modifier l'homme* en 1956.

En 1939, il n'hésitait pas à écrire « qu'il était opposé à la vaccination par le BCG, car loin d'accroître la résistance innée de la race, elle ne pouvait que l'affaiblir dans la mesure où, permettant la survie des individus génétiquement vulnérables, elle contrariait les effets de la sélection naturelle. » Propos d'autant plus affligeants, que son père Edmond Rostand, l'auteur de *Cyrano*, avec le revenu de cette pièce à succès, avait fait construire la villa Arnaga à Cambo pour y soigner sa pleurésie tuberculeuse.

Il est aisé de mesurer par ces citations combien ces scientifiques de renom ont pu émettre ce qui paraît aujourd'hui des inepties dangereuses, lorsqu'ils sortaient du champ clos de leurs compétences. C'est une leçon à toujours retenir.

À l'opposé de ce formatage idéologique, il faut reconnaître que certains médecins, comme le pédiatre des enfants malades Emile Apert, auteur de *L'hérédité morbide* (1919), prônait déjà l'éducation de la santé¹⁸. L'accoucheur de Port-Royal Adolphe Pinard (grand-père maternel du Pr Alain Larcen de Nancy), promut la puériculture ante-per et post-natale et la Protection Maternelle et Infantile.

Ce qui caractérise, en réalité, les textes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est la hantise de la dégénérescence qui, par antithèse, entraîna le fantasme de la régénérescence par l'eugénisme. En médecine, le terme de dégénérescence a été introduit par l'aliéniste B.A. Morel en 1857 dans

son *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*¹⁹.

Les neurologues ont d'ailleurs conservé le terme de dégénérescence, équivalent d'atrophie pour dénommer les dégénérescences spino-cérébelleuses. En plus des aliénistes et criminologistes, des écrivains ont aussi largement traité le thème de la dégénérescence. Que l'on retrouve chez Zola, dans *Le docteur Pascal*, un des titres concernant la généalogie des Rougon-Macquart, chez Maupassant, Joris Karl Huysmans et Joséphin Péladan, auteur de *La décadence latine*. On parlait à cette époque de « décadentisme » pour qualifier ce mouvement littéraire proche du symbolisme.

Pour ces auteurs, la dégénérescence était la conséquence des fléaux infectieux, la tuberculose et la syphilis qui faisaient tant de ravages, dont témoignent *La dame aux camélias* de Dumas qui inspira *La Traviatta* de Verdi, la fille perdue, au double sens du terme, qui se meurt de phtisie. *La doulou* d'Alphonse Daudet décrit les douleurs du tabès qui l'affectaient et l'on sait que Jules de Goncourt et Guy de Maupassant ont perdu la raison par la syphilis tertiaire cérébrale.

On ajouta à la liste des dégénérés les idiots, les fous, les épileptiques, les alcooliques, les sourds-muets, les aveugles, les morphinomanes et tous ceux qui étaient jugés indésirables, les vagabonds, les dégénérés de la civilisation... La très sérieuse revue médicale anglaise *Lancet* en 1907 y ajouta même les catholiques irlandais ! Tout ce qui est étranger est étrange, parce que différent et fait peur.

Cette perception de la dégénérescence et de l'autre transformé en « bouc émissaire » est vieille comme le monde. Apert dans son livre déjà cité fait remarquer que l'idée du déclin remonte à Hésiode, le poète grec du VIII^e siècle av. J.-C., avec le mythe des trois âges d'or, d'argent, d'airain et de fer. Cette idée d'un ancien âge d'or perdu est évidemment contraire à la réalité qui montre une amélioration continue des conditions de vie se traduisant sur la santé, la croissance et la longévité.

Le nouvel eugénisme

L'eugénisme d'État est condamné à cause des exactions auxquelles il a conduit. Mais a-t-il vraiment disparu, quand un dépistage de la trisomie 21 par les marqueurs sériques maternels est proposé aux femmes enceintes de tous âges, proposé certes, et non imposé ? De même, dans certains groupes endogames, à risque élevé de maladies récessives, a été mis en place un dépistage des hétérozygotes avec diagnostic prénatal, pour la maladie de Tay-Sachs qui l'a fait disparaître chez les juifs ashkénazes new-yorkais, de

même pour la tyrosinose au Québec, cirrhose infantile apparue chez les Canadiens français, protestants chassés par la révocation de l'édit de Nantes, qui formèrent un groupe endogame, ainsi que pour la thalassémie à Chypre et le déficit en G-6-PD en Sardaigne.

Toutes les techniques biomédicales visant à diagnostiquer une anomalie embryofœtale ne sont pas, à proprement parler, eugéniques, car elles ne visent pas l'amélioration du patrimoine génétique de l'espèce humaine, mais au bien-être de l'enfant à naître et à l'équilibre familial. Le diagnostic prénatal est même anti-eugénique, en conservant les fœtus hétérozygotes des maladies récessives, normaux phénotypiquement, mais contribuant à augmenter la fréquence du gène défectueux²⁰⁻²⁸.

Le diagnostic préimplantatoire est, certes, un tri des embryons qui ne deviendrait eugénique que s'il dérivait vers des choix de complaisance, de sexe ou de phénotype. Les PMA avec le contrôle génétique et cytogénétique des donneurs et donneuses de gamètes, ainsi que des receveuses comporte aussi une sélection, mais sans amélioration du capital génétique de l'espèce humaine.

Le séquençage systématique du génome entraînerait-il une dérive eugéniste ? On entend souvent le public attendre des généticiens l'éradication des fléaux génétiques, à l'exemple des maladies infectieuses. Demande que Jean Frézal qualifiait de pure utopie, car une néo-mutation de maladie dominante ou liée à l'X est par nature imprévisible et peut survenir dans une famille jusque-là indemne.

Or, les techniques de séquençage permettant d'accéder à l'identité génétique ont progressé si rapidement que l'on est loin d'en mesurer la portée pratique. Entre 2001, date de la première version de la séquence génomique humaine et 2006, le séquençage est passé de la recherche à la pratique. Aujourd'hui, on en est à la 4^e génération de séquenceurs à haut débit, aptes en un temps court et à faible coût (100 euros et en 48 heures), alors que le premier séquençage a coûté 2 milliards d'euros et pris treize ans.

Le séquençage personnalisé peut s'appliquer aux couples à risque de maladies monogéniques, à la recherche des hétérozygotes dans la population générale, en préconceptionnel, et en prénatal non-invasif sur l'ADN fœtal circulant dans le sang maternel, en néonatalogie pour identifier un syndrome malformatif connu ou un new-syndrome. Pourquoi serait-il licite éthiquement d'éviter par le DPN la naissance d'un deuxième enfant avec une mucoviscidose, une amyotrophie spinale ou une dystrophie musculaire, et non dès la première grossesse ? Le rapport coût/bénéfice sera-t-il pris aussi en considération, comme cela l'a été pour les dépistages néo-nataux ?

L'Allemagne, marquée par les exactions du régime nazi au nom de l'eugénisme, refuse de mettre en œuvre un dépistage génétique de masse. À l'inverse, l'État d'Israël n'ayant pas le même état d'âme a étendu à la population générale le dépistage des si nombreuses génopathies monogéniques affectant les juifs ashkénazes et séfarades, ce qui signifie un retour inattendu de l'eugénisme d'État. « Vérité en un temps, erreur dans un autre. » disait déjà Montesquieu.

Avec les progrès biotechniques, les questions éthiques se multiplient et nécessitent une large information du public, ainsi que du législateur pour déterminer les limites entre le licite et l'interdiction.

Le décryptage du génome humain a permis d'accéder aux variations et aux altérations des séquences de l'ADN et de préciser leur rôle dans le développement de pathologies. L'étape suivante a été de pouvoir modifier la structure de l'ADN, soit à titre expérimental, soit à but thérapeutique afin d'invalider les gènes délétères, de les corriger ou de modifier leur expression. Les essais de thérapie génique somatique dans les déficits immunitaires et en cancérologie ont montré les limites de cette procédure, où la greffe du gène correcteur est située au hasard dans le génome, ce qui n'est pas sans conséquences fâcheuses.

De nouveaux outils moléculaires permettent de couper la séquence délétère et de la remplacer par une copie normale. Une publication chinoise (dans *Protein Cell* de 2015) concernant la modification du génome d'embryons humains a fait grand bruit, car cette technique pourrait mener à la modification du génome des cellules germinales et si cela est largement pratiqué chez l'animal, le législateur s'est opposé jusqu'ici à cette transgression chez l'homme qui serait véritablement de nature eugénique (cf. P. Jouannet, information à l'académie nationale de médecine, 19-2-2016).

Conclusion

Il est aisé de prévoir que les évolutions scientifiques et technologiques modifieront en le diversifiant l'exercice médical, dont la finalité sera toujours le diagnostic et le soin, mais ceux-ci seront de plus en plus adaptés à la personne malade et l'on voit émerger le concept de *médecine personnalisée*. Ainsi, devant la « dictature croissante des appareils et des techniques » que prévoyait et redoutait Paul Valéry, le médecin doit faire face à deux impératifs. Renouer avec l'humanisme, qui conjugue l'art et la science dans une relation de confiance qui est déjà en soi thérapeutique, et en raison des progrès biotechniques exponentiels, apprendre à maîtriser intellectuellement les nouveaux concepts, pour ne pas prendre le risque de voir échapper à la

profession des secteurs entiers d'activité et peut-être surtout de responsabilité. Sans jamais oublier le conseil de Montaigne, l'auteur immortel des Essais, incontournable à Bordeaux où il fut parlementaire et ami du sarladais Étienne de La Boétie, mais aussi maire lors de deux mandats et conseiller à Paris des derniers Valois et du roi de Navarre futur Henri IV : « Qui se connaît, connaît aussi les autres, car chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », auquel répond le principe d'humanité énoncé en 1875 par le philosophe allemand Emmanuel Kant : « Agis donc de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours et en même temps comme une fin, jamais simplement comme un moyen. »

RÉSUMÉ

Le concept de l'eugénisme remonte à l'Antiquité grecque (Platon dans sa République, Soranos d'Éphèse) et à Sparte qui sélectionnait ses guerriers en éliminant les plus faibles. Le terme d'eugénisme, issu du grec les biens nés, les bons gènes, est dû à sir Francis Galton (1822-1911) pour protéger l'espèce humaine d'une dégénérescence. À l'époque sévissaient des fléaux infectieux, tuberculose et syphilis. Il convenait alors de sélectionner les individus les plus aptes génétiquement, en écartant ceux porteurs de handicaps. Les États-Unis d'Amérique et les pays scandinaves furent les premiers à adopter des mesures légales. En Europe se multiplièrent les sociétés d'eugénisme qui influencèrent l'idéologie nazie et ses dérives criminelles, de l'euthanasie des handicapés aux génocides des juifs. À côté de l'ancien eugénisme d'État, il y a un nouvel eugénisme lié aux progrès de la génétique. Des mesures d'État interviennent encore pour prévenir un fléau génétique dans une population donnée (tyrosinose au Québec, maladie de Tay-Sachs aux USA, hémoglobinopathies des pays méditerranéens, génotypage en Israël des populations à risque). La plupart des conseils génétiques le sont à titre privé et sans conséquence sur l'amélioration de l'espèce.

SUMMARY

The concept of eugenics dates back to the ancient Greece (Plato's The Republic, Soranos of Ephesus) and to Sparta, which selected its warriors by eliminating the weakest. Sir Francis Galton (1822-1911) coined the term eugenics from the Greek "the well born", the good genes, to protect the human species from degeneration. At the time, infectious diseases such as tuberculosis and syphilis were rife. It was therefore necessary to select the most genetically suitable individuals,

discarding those with handicaps. The United States and Scandinavian countries were the first to adopt legal measures. In Europe, eugenics societies proliferated, influencing the Nazi ideology and its criminal excesses, from the euthanasia of the disabled to the genocide of Jews. Alongside the old State eugenics, there is a new eugenics linked to advances in genetics. State measures still intervene to prevent a genetic scourge in a given population (tyrosinosis in Quebec, Tay-Sachs disease in the USA, haemoglobinopathies in Mediterranean countries, genotyping of at-risk populations in Israel). Most genetic advice is given on a private basis and has no impact on the improvement of the species.

NOTES

- 1) GALTON F. *Hereditary Talent and character*. Macmillan Magazine, 1865 – *Inquiries into Human faculty and its development*, London, J.M.Dent and sons, 1883- *Eugenics, its definition, scope and limits*, in sociological Papers, Macmillian, 1905.
- 2) CANGUILHEM G. *Idéologie et rationalité dans les sciences de la vie*, Paris, 1977, 35.
- 3) BATTIN J., « Sir Francis Galton et les prix Nobel français Charles Richet et Alexis Carrel ; l'ancien et le nouvel eugénisme » in *Médecins et malades célèbres*, Glyphé éd. Paris, 2^e édition, 2012, p. 229-243.
- 4) GLUCKSMAN A. *Le bien et le mal. Lettres immorales entre l'Allemagne et la France*, R. Laffont, Paris, 1997
- 5) BATTIN J.. *Les métamorphoses du diable ; genèse et iconologie*. Les dossiers d'Aquitaine, Bordeaux, 2020.
- 6) PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*, t.I, Paris, Les Belles Lettres 1957, 143.
- 7) PLATON. *La République*, Œuvres complètes, t.I, Paris, Les Belles Lettres, 1956, livre V.459 ;
- 8) SORANOS d'Éphèse. *Maladies des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 1990, II, 5, 16.
- 9) MAUPERTUIS P.L., *La vénus physique*, La Haye, 1745.
- 10) BINDING K., HOCHÉ A. *Die Freigabe der Vernichtung lebensunwerten Lebens; ihr Mab und ihre Form*. Leipzig, F. Meiner, 1920-1922; trad. K. Schank, Paris, le Sarment, 2002.
- 11) JAY-LIFTON R. *Les médecins nazis. Le meurtre médical et la psychologie du génocide*. 1986. trad. française. R.Laffont, Paris, 1989.
- 12) A., AUDIT J. *Eugénique*. Encyclopédie médico-chirurgicale, 1^{re} éd. 12-1934, 5122, 1-4.
- 13) GOBINEAU de A. *Œuvres complètes*, 3 tomes. La Pléiade, Gallimard. *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853, tome 1, 135-1507.
- 14) VIOLLET-LE-DUC E. *Histoire de l'habitat humain depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours*. Bruxelles, Mardaga, 1978.
- 15) MONOD-BROCA Ph. *Paul Broca, un géant du XIX^e siècle*. Paris, Vuibert, 2005.
- 16) BATTIN J. *Médecins et maladies célèbres*, 2^e édition, Glyphé éd., Paris, 2012
- 17) CARREL A., *L'homme cet inconnu*, Plon, Paris, 1936.
- 18) APERT E., *L'hérédité morbide*, Flammarion, Paris, **1919**.
- 19) MOREL B.A. *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades*. J.B. Baillière, Paris 1857

- 20) BATTIN J., *Naître aujourd'hui*, Glyphe éd., Paris, 2015.
- 21) COHEN D. *Les gènes de l'espoir*. R. Laffont, 1993.
- 22) DEBRE P. *L'homme probiotique*. Odile Jacob, 2015.
- 23) HABERMAS J. *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?* trad. de l'allemand. Essais. Gallimard, Paris, 2002.
- 24) JOUANNET P., au nom du groupe de travail, *information sur les modifications du génome des cellules germinales et de l'embryon humain*. Académie nationale de médecine, séance du 19 février 2016.
- 25) LAFFITTE J, CARRASCO DE PAULA I. (dir) *La génétique au risque de l'eugénisme ?* Edifa-Mame, Paris, 2010.
- 26) BACHELARD-JOBARD C. *L'eugénisme, la science et le droit*. PUF, Paris, 2001.
- 27) LECOURT D. *Humain, post-humain*. La technique et la vie. PUF, Paris 2003.
- 28) ROSENTAL P-A. *Destins de l'eugénisme*. Paris, le Seuil, 2016.